



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

recrutement

Question écrite n° 77869

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'insuffisance du nombre de postes ouverts au CAPES d'occitan-langue d'oc. Depuis 2003, 4 postes ont été proposés chaque année. L'augmentation prévue pour la session 2015, qui porte ce nombre de postes à 5, ne compensera ni l'insuffisance depuis plus de dix ans ni le départ d'enseignants susceptibles de prendre leur retraite. Les langues régionales ont été reconnues « Patrimoine de France » par la réforme constitutionnelle du 21 juillet 2008. L'article 40 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, adoptée en juillet 2013, va plus loin en précisant que « l'enseignement des langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France est favorisé ». Le FELCO, qui regroupe les associations régionales des professeurs d'occitan de l'enseignement public, estime que les moyens éducatifs apportés à l'enseignement de cette langue ne permettent pas de répondre à l'objectif de la loi. Aussi, il lui demande de lui indiquer quelles mesures envisage de prendre le Gouvernement afin de favoriser l'enseignement de la langue occitane dans le secondaire.

Texte de la réponse

Le recrutement des enseignants du second degré s'effectue dans le cadre de concours nationaux dont les volumes sont déterminés annuellement dans le respect des emplois votés en loi de finances et en fonction de plusieurs facteurs tels que la situation de la ressource enseignante et l'estimation du nombre des départs en retraite impactant l'année du concours. Au cours des 10 dernières années, les recrutements en occitan-langue d'oc sont restés stables (4 postes offerts par session). Le niveau de recrutement ainsi proposé est supérieur aux départs constatés, signe de l'attention portée par les services du ministère à la préservation et la transmission de l'enseignement de l'occitan-langue d'oc et de l'intérêt porté à cet élément important du patrimoine que sont les langues régionales, parmi lesquelles notamment l'occitan. En effet, entre les rentrées 2004 et 2014, 23 départs ont été constatés (correspondant à 19 équivalents temps plein), à mettre au regard des 44 postes offerts au CAPES externe sur la même période. On constate par ailleurs à la rentrée 2014 une relative stabilité de la ressource puisque la population enseignante en occitan-langue d'oc s'accroît légèrement (+2 %) alors que les recrutements de contractuels connaissent une baisse relative (-5 %). En revanche, la ressource enseignante dans cette discipline se caractérise par une proportion importante de sureffectifs. Il s'agit là des enseignants affectés au-delà des besoins d'enseignement exprimés par les établissements et des besoins de remplacement estimés. Proportionnellement, ces sureffectifs représentent 11 % des enseignants affectés dans cette discipline, contre 8 % à la rentrée précédente, à comparer aux 0,3 % que représentent les sureffectifs globaux envisagés toutes disciplines confondues. Il convient en outre de souligner que pour la session 2015, 5 postes sont ouverts au CAPES externe d'occitan-langue d'oc, soit une augmentation (+25 %) supérieure à l'évolution globale du volume de recrutements prévus dans le second degré entre les années 2014 et 2015 (+19 % toutes voies confondues). Cette proposition résulte d'une analyse des besoins d'enseignements projetés pour les rentrées 2015 et 2016 et notamment des départs en retraite estimés pour les deux prochaines rentrées. Il est à noter que la pyramide des âges des enseignants titulaires de la discipline se caractérise par la relative jeunesse de ses

effectifs et par un faible volume de départs annuels prévus et constatés. Ainsi, en occitan-langue d'oc, il apparaît que seuls 12 enseignants, sur près de 200, sont âgés de 60 ans et plus à la rentrée 2014.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77869

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2788

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6858